Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Ville de Vitry-sur-Seine

Exercice 2022

Edito

Dans ce contexte particulier de fin de pandémie mais de réelle continuité de crise climatique, énergétique et sociale, il est nécessaire de renforcer l'engagement de la ville de Vitry-sur-Seine en matière de développement durable.

Ce rapport annuel représente un point d'étape ayant pour ambition de présenter de nombreuses actions lancées mais aussi notre détermination à veiller aux questions sociales, environnementales et économiques. Cette vision étendue du développement durable doit nous permettre d'embrasser complétement notre mobilisation pour une gestion globale et responsable face aux défis de demain.

Ainsi nous souhaitons agir pour la protection des espèces animales, végétales, et au-delà de toute forme de vie, avec la réalisation d'un atlas de la biodiversité, la création d'espaces verts, la plantation d'arbres. En parallèle, nous souhaitons aussi aider à l'appropriation dans le quotidien des pratiques vertueuses, comme avec la conception d'un livret pédagogique du Plan local d'urbanisme par exemple.

Nous nous engageons également dans les évolutions indispensables des déplacements en transformant près d'un tiers de nos voiries pour favoriser l'utilisation du vélo, avec notre plan vélo. Nous continuons la végétalisation de nombreux équipements municipaux au côté d'un plan ambitieux pour notre patrimoine arboré et végétal et l'implantation de nouveaux parcs dans les quartiers contraints de notre ville. Nous renforcerons nos travaux d'optimisation énergétique du patrimoine communal et continuerons d'œuvrer pour l'avènement d'un mix énergétique vertueux et décarboné.

Tout cela ne sera pas possible sans l'appui de nos habitant.e.s, c'est pourquoi nous continuerons les concertations et les mobilisations pour préserver un service public accessible tout en adaptant nos usages aux nouvelles contraintes. L'avenir ne pourra ressembler au présent, nous impliquerons toujours particulièrement la jeunesse mais également toutes et tous les Vitriot.e.s, grâce aux journées des Mains vertes, et au travers de nombreuses initiatives de discussion et de sensibilisation.

Nous le savons aujourd'hui, notre planète dispose de ressources et de capacités limitées. Nous poursuivrons donc notre engagement pour un développement partagé, seule issue pour réduire les conséquences de l'activité humaine sur notre éco système. La coopération avec de nombreux acteurs, associations, partenaires économiques et internationaux représente un levier indispensable aux changements des mentalités, à l'accès aux technologies nouvelles et durables.

Edito

Grâce à nos agent.e.s engagé.e.s au quotidien dans leurs services aux habitant.e.s, nous travaillons par leur conseils et nos échanges à trouver des solutions au quotidien pour notre administration confrontée, elle aussi, aux enjeux énergétiques et environnementaux.

Parce que l'écologie doit participer de l'émancipation des citoyen.ne.s, nous agissons pour une liaison salutaire entre le combat social et environnemental, en pesant pour un développement respectueux des habitant.e.s et de leur environnement et en recherchant sans cesse des solutions joignant le bien être social et écologique.

Vitry continuera son combat pour une société débarrassée des logiques d'accumulation et de cupidité dévastatrices. Avec notre service public communal, nous souhaitons peser pour le bien-vivre et l'avenir de l'humanité.

Introduction

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry-sur-Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année Celui ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n 2010 788 du 12 juillet 2010.

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L 110 1 du Code de l'environnement.

Le développement durable concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. Pour tendre vers un développement durable, la collectivité doit donc rechercher un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Contrairement aux années précédentes, le rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Vitry-sur-Seine n'est pas structuré selon les cinq finalités du développement durable définies dans la Loi mais selon les grands objectifs poursuivis par la municipalité. Cette présentation permet de rendre compte des interactions et interdépendances des actions, chacune d'entre elles cherchant à atteindre de manière concomitante et cohérente ces cinq finalités.

Pour faciliter la lecture, les finalités de développement durable auxquelles chaque politique publique répond, sont symbolisées par les pictogrammes suivants :

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Epanouissement de tous les êtres humains

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins, certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

Sommaire

UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables ..... *p 7*
2. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique ..... *p 9*
3. Accompagner les habitants face aux risques ..... *p 10*
4. Préserver la ressource en eau ..... *p 11*
5. Sensibiliser à la nature et au développement durable ..... *p 12*

UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité ..... *p 15*
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville ..... *p 16*
3. Développer l'agriculture urbaine ..... *p 18*

UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire ..... *p 20*
2. Développer la consommation et l'alimentation durables ..... *p 22*
3. Promouvoir les achats responsables ..... *p 23*
4. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics ..... *p 24*

UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Favoriser un développement urbain harmonieux et des constructions neuves de qualité ..... *p 26*
2. Dynamiser le tissu commercial vitriot ..... *p 28*
3. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social ..... *p 29*
4. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public ..... *p 31*
5. Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant ..... *p 33*

UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tous ..... *p 35*
2. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation ..... *p 36*
3. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins ..... *p 37*
4. Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie ..... *p 38*

UNE VILLE PLUS

RÉSILIENTE FACE AU

DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables
2. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique
3. Accompagner les habitants face aux risques
4. Préserver la ressource en eau
5. Sensibiliser à la nature et au développement durable

Développer les mobilités durables

La Ville a adopté son plan vélo communal en juin 2022, actant la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable et le déploiement d'un véritable écosystème vélo. Différentes actions en faveur des mobilités durables ont également été poursuivies en 2022 auprès des habitants et dans les structures scolaires et périscolaires. Enfin, la ville accompagne la transition vers des mobilités plus durables, telles que les transports en commun et les véhicules électriques.

Un plan vélo adopté en juin 2022 avec un objectif de création de 30 km supplémentaires d'aménagements cyclables

Suite à un diagnostic suivi d'une phase de concertation, le plan vélo de la Ville de Vitry-sur-Seine a été adopté au conseil municipal de juin 2022. Il comprend un schéma directeur cyclable qui vise à mailler 30 kilomètres de voies cyclables communales supplémentaires avec une mise en œuvre en 6 phases. L'objectif est de compléter le maillage existant en le reliant avec les réseaux structurants des différentes échelles territoriales.

Le plan vélo intègre également la création d'un véritable système vélo combinant infrastructures, services et promotion du vélo. Sont notamment pris en compte le déploiement et la sécurisation du stationnement vélo, l'offre de réparation, des aménagements destinés aux vélos-cargos et des actions en faveur de l'apprentissage de la conduite vélo.

OBJECTIFS DU PLAN VELO ADOPTE

+ 30 kms de voies cyclables communales

(15 km de pistes cyclables existantes dont 10 km sur voie communale)

Un budget estimé à 6 millions €

Le déploiement et l'adaptation de Vélib' aux usages des Vitriots

Depuis 2019, les services Vélib' se déploient sur la Ville. Fin 2022, on comptabilise 16 stations au total avec l'ouverture de 2 nouvelles stations en 2022 dans les secteurs du 8 mai 45 et de la gare des Ardoines. La création d'une 17ème station est programmée en 2023 rue Watteau dans la la ZAC Rouget-de-Lisle.

On comptabilise 24 600 arrivées ou départs dans les stations Velib' vitriotes, dont 1/3 en vélo mécanique et 2/3 en vélo à assistance électrique. Suite au constat du recours massif du Vélib' à assistance électrique), le contrat a également évolué pour augmenter la part de vélos électriques dans les stations de 30% à 40%.

INDICATEURS 2022

Déploiement des services Vélib' :

16 stations dont 2 créées en 2022

24 600 arrivées ou départ dans les stations Velib'

2/3 des usagers en Vélib' à assistance électrique

L'installation de parkings à vélos dans les écoles et l'expérimentation de la piétonnisation de rues devant les écoles

Afin de diminuer l'usage de la voiture et favoriser la circulation douce sur le chemin de l'école, la Ville a défini un plan d'équipement de parkings à vélos et expérimente depuis 2021 la piétonisation de la rue aux heures d'entrée et de sortie des enfants des équipements scolaires.

Le plan d'équipement en parkings à vélos destinés aux personnels et enseignants travaillant dans les écoles a concerné en 2021 la maternelle Eva Salmon, le groupe scolaire Henri Wallon et l'élémentaire Jules Verne. Initialement prévu en 2022, l'équipement de la maternelle Casanova, l'élémentaire Diderot et des groupes scolaires Anatole France, Joliot-Curie et Cachin a été finalement reporté au 1er trimestre 2023.

La piétonisation aux heures d'entrée et de sortie devant les écoles, débutée en 2021 devant la maternelle Joliot Curie, a été expérimentée en 2022 au niveau des écoles élémentaires Makarenko A et B. L'expérience a cessé devant l'insatisfaction exprimée par les parents d'élèves et les riverains. La piétonisation devant l'école Joliot Curie maternelle a également pris fin à l'été 2022 suite à une réorganisation des entrées de l'école rendant caduque cette piétonisation. Une réflexion est en cours pour expérimenter la piétonisation aux abords d'un nouveau groupe scolaire.

Développer les mobilités durables

Les ateliers d'autoréparation de vélos avec la Cyclofficine

Depuis 2019, la ville organise avec l'association la Cyclofficine d'Ivry et en partenariat avec les bailleurs et centres sociaux concernés, des ateliers participatifs où les habitants apprennent à entretenir et réparer leur vélo. Les bénéfices sont multiples : promotion des mobilités moins polluantes et actives, réemploi de pièces de vélos usagés, émancipation et cohésion sociale.

De mai à octobre 2022, 13 ateliers ont été organisés dans les 4 quartiers prioritaires de la ville. On constate le maintien d'une bonne fréquentation des ateliers avec 192 personnes venues réparer leur vélo.

Le samedi 17 septembre, la ville a aussi organisé sur la place Mandela un temps fort autour du vélo en proposant des ateliers de réparation avec la Cyclofficine d'Ivry, de marquage avec l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) ainsi qu'un café vélo afin d'échanger avec les habitants de manière conviviale sur le plan vélo adopté en juin 2022.

Ateliers de réparation et marquage de vélos le 17/09/22 sur la place Mandela

INDICATEURS 2022

13 ateliers de réparation vélo dans les quartiers prioritaires

192 vélos réparés

(206 en 2021)

20 participants aux balades en vélo à assistance électrique

32 jeunes sensibilisés à la conduite en trottinette électrique

Les actions de sensibilisation au vélo à assistance électrique et à la trottinette électrique

La Ville a organisé le dimanche 2 octobre 2022 quatre balades en vélos à assistance électrique, afin que les Vitriots puissent expérimenter ce type de mobilité. Après un temps de prise en main des vélos et de rappels de règles de sécurité, les participants encadrés par deux animateurs se sont baladés en direction du parc des Lilas. Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous sur 40 places disponibles, bilan qui s'explique en partie par des conditions climatiques défavorables.

La ville a également organisé une animation sur les trottinettes électriques en partenariat le mercredi 28 septembre au centre de loisirs les Chouettes. 32 jeunes de plus de 11 ans ont bénéficié d'une sensibilisation à la prévention et la prise en main des trottinettes puis se sont exercés avec l'organisation des jeux défis en équipes.

Atelier trottinette électrique le 28/09/22 au centre de loisirs Les Chouettes

L'ouverture de la ligne de bus 382

La création de la ligne de bus 382 Ardoines/ Pont de Rungis permet d'améliorer la desserte du territoire en transports en commun. En reliant les zones d'habitat denses du sud de Vitry (quartier Balzac, Ardoines) aux zones d'emploi du secteur, la ligne 382 contribue à encourager le report modal des véhicules particuliers vers les transports en commun et à améliorer les conditions de vie des habitants. La ville a réalisé les aménagements de voirie (carrefours et arrêts voyageurs) pour une mise en service partielle en avril 2022 et complète au 3 octobre 2022.

Le projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La Ville de Vitry-sur-Seine a adopté en conseil municipal du 30 mars 2022 une convention avec le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France) pour le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur son territoire. Les cinq premières bornes devraient être déployées au cours du premier semestre 2023 sur la commune, à proximité des pôles attractifs.

La nouvelle ligne de bus 382 à Vitry

Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique

Depuis sa création en 2007, la Ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Elle a renouvelé ce partenariat sur les trois prochaines années (2022 – 2024) pour accompagner les habitants dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La convention avec l'agence de l'énergie du Val de Marne

En 2022, les principales actions menées par l'Agence de l'énergie dans le cadre des conventions avec la Ville de Vitry ont été les suivantes :

• 55 rendez-vous auprès d'un conseiller énergie durant les 2 permanences mensuelles à l'hôtel de ville ont permis à des Vitriots de bénéficier de conseils techniques et financiers sur leur projet de rénovation énergétique ou de changement de chaudière. On constate une augmentation de plus de 40% des demandes de rendez-vous par rapport à 2021.

• 12 ateliers de 2h réalisés dans le cadre du projet « les p'tits Vitriots défient l'avenir » 2021-22 ont permis de sensibiliser 6 classes de CM1/CM2 issues de 4 écoles aux économies d'énergie

• 30 copropriétés (dont 14 nouvelles) sont inscrites sur l'outil CoachCopro qui permet d'être accompagné sur un projet de rénovation énergétique. En 2022, 8 d'entres elles ont bénéficié de visites de l'agence de l'énergie Comme en 2021, 2 résidences volontaires ont également bénéficié d'une thermographie par caméra thermique de leurs façades, afin de visualiser les déperditions de chaleur et ainsi de sensibiliser les copropriétaires à la nécessité d'engager des travaux de rénovation énergétique.

• 12 visites à domicile (8 diagnostics, 4 suivis) ont permis d'aider dans la maitrise de leur énergie 11 ménages identifiés en précarité par le CCAS.

L'agence de l'énergie a aussi tenu un stand d'information sur la rénovation énergétique et les écogestes lors du forum logement du 5 mars à l'hôtel de ville et de la fête de quartier du Port à l'Anglais du 17 septembre 2022.

INDICATEURS 2022

Agence de l'énergie :

55 rendez-vous info-énergie (39 en 2021)

12 visites à domicile (20 en 2021)

12 ateliers auprès des scolaires (14 en 2021 - 22)

30 copropriétés dont 14 nouvelles en projet de rénovation

2 thermographies de copropriétés (2 en 2021)

Le CCAS mobilisé sur 4 aides dont 2 municipales :

5 305 € Eau solidaire

10 500 € Aide Municipale aux Impayés d'Energie

L'action du CCAS sur la lutte contre la précarité énergétique

Le CCAS a un rôle important pour identifier les ménages en situation de vulnérabilité et les orienter vers l'Agence de l'Energie qui les aide à faire des économies d'énergie, de charges et d'eau lors de visites à domicile.

Il porte également 4 dispositifs en matière d'aide à l'énergie et à l'eau. C'est dans ce cadre que le CCAS instruit, pour le compte du Département, les Fonds de Solidarité Habitat FSH Energie et FSH Eau et gère 2 aides municipales : Eau solidaire et l'Aide Municipale aux Impayés d'Energie (AMIE), qui permettent de compléter les aides départementales.

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques

Engagée en 2021, la modification simplifiée du PLU visant à faciliter la pose de panneaux solaires sur les toitures des pavillons, est entrée en vigueur en 2022. Désormais, ces panneaux sont admis s'ils sont posés sur la toiture existante (et non plus encastrés à la place de la toiture existante) dans les quartiers à dominante pavillonnaire à condition qu'ils respectent la pente de la toiture et qu'ils ne soient pas installés sur du patrimoine bâti remarquable. Cette mesure permet d'encourager les habitants qui souhaitent sortir de la dépendance aux énergies fossiles.

Stand de l'agence locale de l'énergie à la fête de quartier du Port à l'Anglais du 17 septembre 2022

Accompagner les habitants face aux risques

La ville mène des actions afin d'accompagner les habitants face aux risques qui s'intensifient avec le dérèglement climatique. L'été 2022 a été marqué par quatre épisodes caniculaires exceptionnels ayant entrainé l'activation du plan canicule et la mise en place d'actions de soutien à la population et d'adaptation du service public. Afin de préparer la population, des animations de sensibilisation au risque inondation sont également organisées.

Les actions mises en œuvre dans le cadre du plan canicule 2022

Le plan canicule répond à une urgence climatique et sanitaire suite à la canicule exceptionnelle de l'été 2003 responsable d'environ 15 000 décès. Il est activé en mode veille , chaque année, du 1er juin au 15 septembre.

A Vitry, le plan canicule recense l'ensemble des actions menées à destination des personnes vulnérables, du grand public et des agents municipaux. Pour assurer son efficacité, il fait l'objet d'une révision annuelle.

La France a connu 4 épisodes de canicule importants durant l'été 2022. A Vitry, ces épisodes se sont ressentis du 16 au 18 juin, du 13 au 19 juillet, du 2 au 3 août et du 11 au 13 août.

Une attention particulière est portée aux personnes vulnérables inscrites sur un registre qui permet de les contacter en cas de période caniculaire afin de s'assurer que tout va bien.

En période de canicule, en fonction de la durée et de l'intensité de l'évènement, le grand public bénéficie de l'ouverture prolongée des parcs et squares fermés ainsi que des jeux d'eau installés sur l'espace public et les espaces verts de la ville. Des communications sont réalisées pour informer les habitants sur les risques liés à la chaleur, les bons gestes à avoir ainsi que sur les lieux de fraicheur présents sur la ville : la cartographie des espaces verts et des dispositifs d'eau est disponible sur internet et largement diffusée.

ACTIONS 2022

200 personnes contactées par jour en moyenne les jours les plus chauds

Adaptation des horaires des parcs : 8h-21h (au lieu de 9h-20h)

9 dispositifs d'eau : 6 pérennes + 3 en été

1 balade urbaine de sensibilisation au risque inondation

La sensibilisation au risque inondation

Le risque inondation est le risque le plus impactant sur Vitry ; ainsi, en cas de crue majeure de la Seine type 1910, la commune serait inondée sur un tiers de son territoire. Plus de 26 000 personnes sont directement concernées par les inondations. Pour autant, l'ensemble de la population serait impacté par les inondations (coupures d'électricité, interruption des transports, fermeture des écoles, difficultés à se déplacer et à s'approvisionner, …). Dans un contexte d'intensification des épisodes pluvieux intenses, il apparaît essentiel de sensibiliser la population à ce risque et à ses conséquences.

Les épisodes de crue survenus en juin 2016 et en janvier 2018, lors desquels la Seine côtoyait le niveau haut des murettes, a rappelé que ce risque est bien réel.

Chaque année, des actions de sensibilisation au risque inondation sont organisées ; une balade urbaine reliant le square Charles Fourier en bordure de Seine, à la Maison des projets, au niveau de l'enveloppe de crue, a ainsi été réalisée le samedi 9 juillet 2022 et a rassemblé une dizaine de participants.

Affiche présentant la cartographie des lieux de fraicheur présents à Vitry

Préserver la ressource en eau

Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville réfléchit aux solutions permettant de réduire l'utilisation de cette ressource. Avec l'ouverture du nouveau centre aquatique, un dispositif a été mis en place pour récupérer une partie de l'eau. Concernant l'arrosage des massifs de fleurissement, l'utilisation de réserves d'eau en terre cuite enterrées à diffusion lente est expérimentée.

L'utilisation des eaux du centre aquatique pour le nettoiement des rues de Vitry

Afin de limiter l'utilisation de la ressource en eau, un processus de récupération d'une partie de l'eau utilisée pour le fonctionnement du nouveau centre aquatique a été mis en place.

L'eau issue des pédiluves, du lavage et du rinçage des filtres est ainsi récupérée dans un bac de décantation. Après traitement par filtration sur charbon actif puis ultrafiltration, cette eau est stockée dans un bac tampon qui se déverse par trop-plein dans un bac dans lequel les camions de la voirie s'approvisionnent pour le nettoiement des rues.

Quotidiennement, ce sont 70m^3 d'eau que la Ville peut ainsi récupérer pour nettoyer les rues. L'objectif est également d'utiliser cette eau pour arroser les espaces verts de la ville, après vérification de l'adéquation de la qualité physico-chimique de l'eau récupérée à cet usage. Un premier test a été mené en septembre 2022 pour l'arrosage des jardinières.

En 2022, environ 600 m^3 d'eau ont été nécessaires pour répondre, par le biais de citernes à eau, aux besoins hydriques des végétaux plantés dans les suspensions, sur certains sites de fleurissement et pour les arbres nouvellement plantés. Cette quantité d'eau pourrait donc prochainement être issue de cette eau récupérée si les tests sont concluants.

Nouveau centre aquatique

INDICATEURS 2022

70 m^3 d'eau du centre aquatique récupérés chaque jour

35 oyas installées : 50 % d'eau économisée sur les massifs concernés

L'installation d'oyas dans les massifs de fleurissement

En 2022, la Ville a expérimenté l'utilisation d'oyas, réserves d'eau en terre cuite (microporeuses) enterrées, sur certains sites de fleurissement dépourvus de points d'eau. Ce type de dispositif permet de réduire la consommation en eau des massifs floraux concernés. Il réduit ainsi la tournée d'arrosage effectuée en poids-lourd et, par conséquent, les émissions de CO_2 et la consommation de gazole.

A total, 35 oyas ont été installées en 2022 dans les massifs floraux en ville sur les sites suivants :

- 12 sur le mail A. Tchakarian,
- 4 à la stèle des Fusillés,
- 4 dans le parc des Chouettes,
- 5 au potager du parc F. Joliot-Curie,
- 5 au potager du parc du Coteau-Marcel Rosette et
- 5 au potager du square H. Barbusse.

Oyas en cours de remplissage

Sensibiliser à la nature et au développement durable

La Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature et au développement durable auprès des Vitriots à travers la mise en œuvre de programmes d'animation auprès des enfants et l'organisation d'évènements festifs tels que les rendez-vous des mains vertes. La diversification des approches pédagogiques permet de toucher tous les publics.

Une sensibilisation du grand public à la nature dans le cadre d'évènements déployés chaque année

La Ville organise des actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'évènements destinés au grand public. Les animations qui sont proposées contribuent à cultiver le lien entre les habitants et leur environnement, favoriser la connaissance ainsi que l'acceptation de la nature en ville et des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts. Les rendez-vous des mains vertes proposés aux 4 saisons sont emblématiques de cette volonté de la Ville de rassembler les vitriot.e.s, enfants et adultes, autour d'une approche sensible à la nature. La diversification des approches pédagogiques (scientifique, ludique, créative…) permet de toucher un public varié.

La programmation 2022 comprenait les évènements suivants :

- Un concours « potagers maisons et balcons fleuris », récompensant la participation des habitants à la végétalisation de la ville
- 3 évènements d'ampleur : 2 rendez-vous des mains vertes, printemps et automne, et une foire aux plantes, avec des thématiques autour de l'eau ou encore de la flore sauvage et cultivée
- 3 évènements plus ciblés : 2 rendez-vous des mains vertes, été et hiver, permettant d'aborder les questions de l'agriculture urbaine et de l'art dans la nature et un Apidays, contribuant à la valorisation du rucher pédagogique municipal et la découverte du rôle des pollinisateurs.
- Une plantation participative avec le public du centre social du Plateau
- Des actions ponctuelles de communication : exposition sur l'histoire du parc F. Joliot-Curie et sa renaturation récente.

De nombreuses actions afin de sensibiliser les jeunes à la nature et au développement durable

- **Un programme de sensibilisation du jeune public à la nature**

D'octobre 2021 à juillet 2022, le programme de sensibilisation à la nature a permis de sensibiliser dans les écoles et centres de loisirs, 3 485 enfants qui ont pu bénéficier entre autres, des activités suivantes :

- Initiation aux techniques de jardinage écologique, connaissance des plantes potagères, découverte de la saisonnalité, dégustations.
- Découverte des écosystèmes présents dans la ville
- Balades urbaines à la découverte des espaces verts
- Découverte de la faune et la flore : pollinisateurs, pâturage urbain, etc.
- Animations nature lors de 5 évènements portés par d'autres structures (fête des retours, jeux du Val-de-Marne, fête du goût, semaine européenne du développement durable, plantation participative avec l'association Les couleurs de la Dalle)

En complément, la Ville crée des jardins pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs souhaitant proposer des animations plus régulières.

Plantation d'arbre avec le jeune public

INDICATEURS 2022

Nombre de participants aux évènements 2022:

- **Rendez-vous des mains vertes : 1129**

(Printemps : 400 - Eté : 80 -automne : 470 - Hiver : 179)

- **Foire plantes : 752**
- **Apidays : 200**
- **Concours des potagers maisons et balcons fleuris : 74**
- **Plantation participative : 9**

Sensibilisation nature 2021-2022:

3 485 enfants sensibilisés au cours de 161 animations

(2020-2021 : 3 257 enfants au cours de 158 animations)

Sensibiliser à la nature et au développement durable

Depuis plusieurs années, la Ville mène des actions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Elle propose ainsi aux enseignants un accompagnement pédagogique dans le cadre du projet « Les P'tits Vitriots défient l'avenir » depuis 2016. De nombreuses actions de sensibilisation sont également réalisées par les animateurs des centres de loisirs.

- **La sensibilisation des enfants au développement durable**

Depuis 2016, la Ville organise un projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme. Ce défi vise à encourager les élèves de CM1/CM2 à réduire leur impact écologique en réalisant des projets concrets. En contrepartie, ils bénéficient d'ateliers pédagogiques avec les partenaires, les services municipaux et l'association « de mon assiette à notre planète » sur le thème de leur choix : Cultivons la ville - Préservons les ressources naturelles - Economisons l'énergie. 15 classes issues de 7 écoles ont participé à la session 2021-2022. Leurs réalisations ont fait l'objet d'une exposition à l'hôtel de ville en présence des enfants, de leurs enseignants et de leurs familles fin juin 2022.

Exposition des réalisations des classes participant au projet « Les petits Vitriots défient l'avenir » 2021-2022

Dans les centres de loisirs et les ludothèques, le projet éducatif intègre également la question du développement durable. Plusieurs accueils de loisirs maternels ont axé leurs projets 2021/2022 sur la « préservation de la planète » en sensibilisant sur la biodiversité, l'importance de respecter la faune et la flore, de recycler ses déchets et de comprendre l'origine des aliments que nous consommons. Les animations proposées ont permis aux enfants de comprendre l'importance de préserver leur environnement et de sensibiliser, par extension, leur famille et entourage.

- **Vitry sur Science, une éducation à la préservation du vivant dans les écoles et les centres sociaux**

Vitry-sur-Science est une action annuelle d'éducation et d'expérimentation scientifique portée par la Ville depuis de nombreuses années. Le thème choisi sur 2021/2022 est celui de la biodiversité et, en particulier, les fourmis et le blob par la mise à disposition des écoles et des centres sociaux de kits de découverte accompagnés d'animations pédagogiques.

- **La sensibilisation des enfants aux jeux du Val De Marne**

Chaque année, le Conseil Départemental du 94 et les villes volontaires, organisent les Jeux du Val de Marne afin de faire découvrir aux enfants différents sports. Comme les années précédentes, la Ville a profité de la 57ème édition de ces jeux qui se sont déroulés du 4 au 19 juin 2022 pour sensibiliser les écoles participantes aux enjeux environnementaux.

En 2022, la Ville a organisé des ateliers de sensibilisation d'1h avec les 14 classes inscrites à l'activité de patinage. Les animateurs ont ainsi sensibilisé 299 enfants sur trois thèmes : écogestes sur l'eau et l'énergie, mobilités durables, propreté urbaine et incivilités. La diminution du nombre d'enfants sensibilisés par rapport à 2021 est liée au changement de format de chaque animation qui est passé d'environ 4 minutes d'échanges avec les enfants durant la course d'orientation sur une thématique en 2021 à 20 minutes en 2022.

INDICATEURS 2022

Les P'tits Vitriots défient l'avenir 2021/2022:

15 classes
(14 en 2020 et 11 en 2019)

7 écoles participantes

60 ateliers de sensibilisation
(42 en 2020/2021)

326 enfants sensibilisés
(309 en 2020/2021)

Jeux du VDM 2022:

14 classes soit 299 enfants sensibilisés

Vitry sur Science 2021-2022

UNE VILLE

PLUS

VERTE

6. Améliorer la connaissance de la biodiversité
7. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville
8. Développer l'agriculture urbaine

Améliorer la connaissance de la biodiversité locale

Afin de mieux préserver la biodiversité, la Ville agit pour améliorer la connaissance de son patrimoine naturel en lançant son atlas de la biodiversité et en participant à des inventaires sur son territoire. Elle mène également des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Vitry, Territoire Engagé pour la Nature

L'engagement de Vitry pour la nature a été distingué le 30 novembre 2022 au travers de la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » décernée par un collectif autour de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Cela permettra à la Ville de bénéficier d'un accompagnement de l'ARB pour conduire le projet d'Atlas de la biodiversité communale.

Lancement du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale

La Ville est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains ». Elle bénéficie à ce titre d'un accompagnement de la Métropole du Grand Paris pour réaliser les premières étapes du projet d'Atlas de la biodiversité communale, comprenant l'étude bibliographique du contexte vitriot fin 2022, la réalisation de diagnostics écologiques et de biodiversité en 2023 et la définition d'un plan d'action Biodiversité en 2024. Une réunion publique de lancement sera organisée au 1er trimestre 2023.

Cinq protocoles pour le recensement des espèces sauvages

Depuis 2018, la Ville participe à plusieurs protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître son patrimoine naturel et mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment les fauches tardives.

Aux protocoles Propage (papillons) et Florilèges (plantes de prairies), se sont ajoutés en 2021 les protocoles Spipoll (suivi photographique des insectes polinisateurs) et Steli (suivi temporel des libellules). Depuis 2021, la Ville a doublé le nombre de sites concernés par Propage et Florilèges pour passer de 7 à 14 sites par protocole. En 2022, un nouveau protocole pour identifier la présence de hérissons est effectué sur 6 sites de la ville.

Réalisation de diagnostics écologiques et étude sur les chiroptères

La Ville a lancé en 2022 la réalisation de diagnostics relatifs à des usages particuliers (pâturage), préalables à des projets d'aménagement (Berges de Seine) ou de suivi quinquennal (Prairies du Fort). Les diagnostics ciblent 10 sites : groupe scolaire Henri Wallon, sente des Lilas, espace Rabelais, prairies du Fort, square Youri Gagarine, site Mazagran, cimetière ancien, cimetière nouveau, projet des berges de Seine et une réserve foncière rue verte.

Dans le cadre d'un programme de protection des Chiroptères de la Région, la Ville a également lancé une étude sur la population de chauves-souris, visant à prospecter des bâtiments susceptibles d'héberger des populations.

La pose de nichoirs en faveur de la préservation des oiseaux

Abri pour l'hiver et lieu de ponte pour les passereaux, les nichoirs favorisent la présence des oiseaux et donc la lutte écologique contre les chenilles processionnaires et autres ravageurs des massifs floraux.

Depuis 2020, 30 nichoirs ont été installés sur 7 sites de la ville : square Brossolette, stade Péri, cimetière nouveau, jardin Audigeois, Espace Kommer, square Fourier, jardin du verger

INDICATEURS 2022

5 protocoles
(4 en 2021, 2 en 2020)

28 sites de recensement
(22 en 2021, 7 en 2020)

10 diagnostics écologiques

30 nichoirs installés depuis 2020 sur 7 sites

Chauve-souris (chiroptère)

Inspection annuelle des nichoirs

Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

En cohérence avec l'objectif de « favoriser la diminution des températures en ville diurnes et nocturnes en s'appuyant sur la trame verte et bleue » inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme et avec sa stratégie de planter 1000 arbres dans le mandat, la Ville met en œuvre des actions afin de développer son patrimoine arboré. Elle multiplie également les actions de déminéralisation et de végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraichissement urbain.

Le renouvellement du patrimoine arboré

Le programme de replantation du patrimoine arboré correspond à des plantations en compensation d'abattages sur voirie communale, dans les groupes scolaires, dans les équipements sportifs, sur les berges, dans les cimetières et dans les parcs, squares et jardins. L'abattage d'un arbre est toujours associé à une replantation sur un espace disponible l'année suivante, mais pas forcément au même endroit.

Plantation d'un arbre à l'école Eugénie Cotton

La stratégie « Planter 1000 arbres » sur la ville d'ici 2026

La plantation de nouveaux arbres vise à préserver et conforter les qualités paysagères de Vitry, conjuguer nature et ville en faveur du cadre de vie et du bien-être ainsi que préserver la biodiversité. Elle répond aux objectifs de réduction mais aussi d'adaptation au changement climatique.

Un projet d'élaboration d'une "Stratégie pour l'arbre à Vitry-sur-Seine » a démarré en 2021 afin de déterminer les nouveaux sites de plantations de 1000 arbres sur le mandat. En cohérence avec la lutte contre les ilots de chaleur urbains, les études de sites ont été réalisées dans les cours d'école, l'espace public, les équipements sportifs, ou les réserves foncières.

La préparation du boisement des berges

La création d'une frange boisée au nord des berges du Port à l'Anglais a pour but de diversifier les strates végétales le long des bords de Seine, fortement minéralisés. Le micro-boisement renforcera la trame verte des berges et diminuera les effets d'îlots de chaleur.

Le diagnostic écologique, l'installation du périmètre du micro-boisement et la régénération du sol par de la terre végétale et du mulch réalisés en 2022, seront suivis d'une plantation de jeunes plants d'arbres et d'une ceinture arbustive en 2023. Des panneaux explicatifs seront installés aux abords du site. Des diagnostics écologiques seront organisés régulièrement après la plantation pour suivre l'évolution des écosystèmes.

INDICATEURS 2022

132 arbres plantés en 2022 pour 103 arbres abattus en 2021

Stratégie « 1000 arbres d'ici 2026 » adoptée en novembre 2022

85 m² déminéralisés sur l'espace public
(Ivry/Anatole France)

Programme pluriannuel de végétalisation de l'espace public

Afin de favoriser la biodiversité, la création d'îlots de fraicheur et l'infiltration naturelle de l'eau pluviale, contribuant à réduire le risque d'inondation, la Ville met en place des actions de déminéralisation et de végétalisation de l'espace public. A l'angle de la rue d'Ivry et de l'avenue Anatole France, la déminéralisation d'un espace de 85m² fin 2022 sera suivie d'une plantation de massifs début 2023. Afin de favoriser davantage l'infiltration de l'eau et la végétalisation, un agrandissement des pieds des cinq arbres présents sur l'emprise a aussi été réalisé.

Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

Face au réchauffement climatique, la Ville expérimente la végétalisation comme solution de rafraichissement dans les équipements scolaires et périscolaires afin d'améliorer le confort des usagers en période estivale.

La végétalisation d'une façade du groupe scolaire Anatole France

La Ville expérimente la végétalisation d'une façade d'un bâtiment qui accueille 9 classes d'enfants de l'école primaire et présente, en été, un inconfort thermique lié à son exposition sud et à sa façade vitrée. La Ville a donc installé en 2022 une structure métallique qui deviendra le support de plantes grimpantes qui seront plantées au printemps 2023. A maturité des plantes, l'ombrage naturel créé, associé à l'évapotranspiration des végétaux, devrait contribuer au rafraichissement du bâtiment. Les travaux prévoient la plantation de 38 mètres linéaires de plantes grimpantes et d'arbustes sur une surface au sol de 76 m². Le développement des plantes grimpantes pourrait atteindre jusqu'à 6,50 m en hauteur.

La végétalisation d'un mur du groupe scolaire Jean Jaurès

Afin de limiter la chaleur générée par la réverbération du mur nord de la cour de l'école, la Ville a décidé d'expérimenter sa végétalisation. Les plantes grimpantes pourront, à maturité, recouvrir le mur et déborder sur l'avenue Paul-Vaillant Couturier, offrant un certain agrément aux passants. L'objectif est de diminuer la température par évapotranspiration en occultant le mur grâce à la plantation sur 17 mètres linéaire de plantes grimpantes qui se développeront jusqu'à 2m à 2,50 m. Les travaux qui se sont déroulés en octobre 2021 ont permis de planter 13,6 m² de surface au sol et permettront, à termes, une couverture végétale d'environ 40m².

La création du jardin pédagogique au centre de loisirs primaire Jules Verne

Un jardin a été créé au centre de loisirs primaire Jules Verne, intégrant une extension de la cour de l'école maternelle mitoyenne. Il comprend la création d'une grande pelouse récréative, un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la plantation d'arbres et l'installation de bacs de jardinage hors sol. Ce nouvel espace vert dédié aux activités de loisirs en extérieur, incluant des jardins pédagogiques, a été réalisé en tenant compte des préconisations relatives à la lutte contre les ilots de chaleur urbains.

La végétalisation d'une cour du groupe scolaire Henri Wallon

La ville a mis en œuvre en 2022 la requalification de la cour élémentaire B et l'agrandissement de la cour élémentaire A du groupe scolaire H. Wallon. Ce projet répond à une volonté municipale d'expérimenter des cours plus résilientes face au réchauffement climatique et plus inclusives par la création d'espaces adaptés à une diversité d'usages.

L'aménagement comporte une zone calme à l'ombre des arbres, une zone de jeux au centre, un espace de jeux de ballon, et un potager pédagogique en fond de cour. Le projet intègre également la plantation de 3 arbres et 84 m² de massifs d'arbustes et de plantes vivaces, la diversification des revêtements (pavés enherbés, copeaux), la pose d'une fontaine et d'un récupérateur d'eau. Ainsi, la surface minérale de la cour diminue de 35% pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

INDICATEURS 2022

Anatole France

38 mètres linéaire de grimpantes

Surface d'arbustes 76 m²

Jean Jaurès

17 mètres linéaire de grimpantes

Surface de vivaces 13,6 m²

Jules Verne :

2 arbres et 4 m² de jardinières

Henri Wallon :

Coût 350 000€ TTC

-35% de surface minérale

+ 3 arbres

+ 84m² végétaux

Végétalisation de l'école J. Jaurès

Végétalisation de la cour H. Wallon

Développer l'agriculture urbaine

La Ville mène de nombreuses actions en faveur de l'agriculture urbaine à travers l'implantation de sites de pâturage urbain ou de potagers pédagogiques. Ces nouveaux espaces favorables à la biodiversité, représentent également des supports pédagogiques importants qui permettent de sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation des écosystèmes.

Le développement du pâturage urbain

Le programme de création de pâturage urbain a pour objectif de gérer de manière durable les grands espaces enherbés dans les groupes scolaires et les réserves foncières en minimisant l'utilisation d'engins mécaniques et ainsi la pollution sonore et atmosphérique. D'autre part, la présence des animaux, principalement des moutons et des chèvres, amène un cortège faunistique riche, propre aux zones pâturées, et joue un rôle pédagogique.

Initiée en 2015 avec la création d'une zone de pâturage de 1 800 m² dans l'école Henri-Wallon, le développement du pâturage s'est intensifié en 2021 avec 4 sites supplémentaires portant la surface totale à 9 000 m². L'objectif est d'ajouter au moins un site d'élevage urbain (pâturage, poulailler, rucher) par an, en priorisant les lieux recevant du public.

En 2022 la Ville a initié le pâturage tournant. L'objectif est de laisser les pâtures dans les écoles au repos durant l'été, pour prolonger leur présence à l'automne. Les animaux ont donc été déplacés sur deux réserves foncières pendant les vacances d'été. En plus de ce pâturage tournant, un nouveau site a été créé sur le terrain Mazagran.

En 2022, le nombre d'enfants sensibilisés lors des animations sur cette thématique est également comptabilisé, soit 380 enfants lors de deux évènements dans les trois écoles.

La création de potagers pédagogiques dans les parcs municipaux

Les potagers pédagogiques ont pour objectif d'illustrer les différentes formes de cultures potagères et de sensibiliser à une culture support de biodiversité et moins consommatrice d'eau (paillage, récupérateur d'eau pluviale, oyats, muret de pierres sèches, hôtel à insectes, prairie, etc.) mais également d'augmenter le nombre de sites en libre cueillette. Des animations y sont organisées pour le grand public et le jeune public.

La Ville souhaite augmenter le nombre de sites en libre cueillette sur le territoire. Après avoir créé deux potagers dans les parcs Coteau-Marcel Rosette (260 m²) et Frédéric Joliot-Curie (430 m²) en 2021, la Ville a aménagé en 2022 un nouvel espace de culture potagère dédié à la sensibilisation et à la libre cueillette au square H. Barbusse (62 m²).

Ce projet s'inscrit dans un objectif de redynamisation du square en lien avec le jeune public et en partenariat avec l'Exploradôme. Il a pour vocation de conserver l'identité de découverte et d'expérimentation voulue lors de l'aménagement initial du square H. Barbusse et de valoriser des nouvelles pratiques telles que la permaculture et la biodynamie par des aménagements spécifiques.

INDICATEURS 2022

8 sites de pâturage urbain et 28 100 m²

(5 sites et 9000 m² en 2021)

380 enfants sensibilisés (240 en 2021)

Surface pâturée en %

de surface d'agriculture urbaine

2019 : 12,40 %

2021 : 27,20 %

2022 : 28,50 %

+ 62 m² potagers pédagogiques dans les squares et parcs

(690 m² de surface en 2021)

Surface de cueillette

(hors massif de fleurissement)

en % de surface d'agriculture urbaine :

2019, : 8,3 %

2021 : 8,5 %

2022 : 8,6 %

Potager pédagogique square H. Barbusse

UNE VILLE

PLUS

EXEMPLAIRE

9. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire
10. Développer la consommation et l'alimentation durables
11. Promouvoir les achats responsables
12. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics

Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Reconsidérer un objet dont on souhaite se débarrasser, non comme un déchet, mais comme une ressource, est primordial pour préserver l'environnement. En collaboration avec le Territoire qui détient la compétence, la Ville organise des actions auprès de ses habitants en faveur de l'économie circulaire visant à la prévention de la production de déchets, par la promotion du réemploi et de la réparation des produits, la valorisation matière ou, à défaut, la valorisation énergétique des déchets.

La promotion du compostage domestique

Depuis 2012, la ville propose aux Vitriots du matériel de compostage ainsi que des formations pour les aider à transformer leurs déchets végétaux en compost. Suite au transfert de compétence, cette action est pilotée depuis 2016 par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour le compte de la Ville.

En 2022, 301 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués aux habitants. Le compostage partagé continue également de se déployer avec 7 nouveaux sites, ce qui porte le nombre de sites de compostage partagé à 62 : 27 sites de compostage en pied d'immeuble, 2 sites de compostage de quartier et 33 équipements publics.

Cette distribution de matériel s'accompagne d'une action de formation au compostage. En 2022, 523 personnes, dont 196 enfants, ont été formées au compostage au cours de 7 séances de formation et de 15 ateliers réalisés par les animateurs déchets du Territoire ou des prestataires. Au total, on comptabilise depuis 2012, 2 198 composteurs domestiques distribués et 1 290 personnes formées durant 41 séances.

La collecte d'objets en bon état en pied d'immeuble

Depuis septembre 2021, des opérations de collecte d'objet en bon état sont organisées en partenariat avec la ressourcerie La Pagaille dans les quartiers. En 2022, 719 Kg d'objets ont ainsi été récupérés au cours de 4 opérations de collecte. 138 participants ont aussi participé aux ateliers sur le réemploi proposés lors de ces opérations de collecte. Les objets collectés sont essentiellement des textiles, des jouets et de la vaisselle.

Des trocs party en faveur du réemploi et du lien social

5 troc party ont été organisées en 2022 et ont rassemblé 360 personnes. Plébiscitée par les habitants, ce concept permet de donner une seconde vie aux objets oubliés, de créer du lien social en rendant service et de lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

Une première ressourcerie éphémère

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 19 au 27 novembre), a été organisée une ressourcerie éphémère dans la maison de quartier des Vitry'Haut en partenariat avec les agents de la maison de quartier et la ressourcerie La Pagaille. Les objets collectés tout au long de la semaine ont été revendus à prix libres lors d'une grande braderie le 26 novembre et 10 ateliers se sont déroulés les 8, 16 et 23 novembre.

Au total, 173 personnes ont participé aux ateliers, 788 kg d'objets ont été récupérés dont environ 68 % réemployés.

Fête de moissons 2022 : sensibilisation au compostage

INDICATEURS 2022

62 sites actifs de compostage partagé dont 7 nouveaux

301 composteurs domestiques distribués

523 personnes formées au compostage

Environ 1 250 kg d'objets récupérés pour le réemploi

(1 060 kg en 2021)

Collecte en pied d'immeuble

Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Le projet de micro-méthanisation Vitry Bee'z 2019-2023

Dans le cadre d'un appel à projet du Syctom (Syndicat de traitement des ordures ménagères) lancé en 2019, la société Bee and Co s'est associée à la ville de Vitry et à l'EPT, compétent en matière de déchets, sur un projet d'expérimentation de la micro-méthanisation de déchets alimentaires.

Les déchets alimentaires des écoles, du Sidoresto, du site Chérioux, d'un foyer de travailleurs et de plusieurs collèges alimentent une unité de micro-méthanisation installée sur un terrain communal au sud de la ville. Ils y sont dégradés par des micro-organismes pour produire du compost, de l'eau et de la chaleur transformée en électricité puis injectée sur le réseau public de distribution. Dès validation de leur qualité, l'eau et le compost seront utilisés pour l'entretien des espaces verts municipaux.

En 2022, 97 tonnes ont été traitées dans l'unité de micro-méthanisation.

Le développement du tri dans les écoles

Dans le cadre de Vitry Bee'z, la Ville a initié en 2019 le tri des déchets alimentaires en restauration scolaire en dotant les réfectoires de tables de tri et en formant l'ensemble de usagers aux consignes de tri (agents et enfants). Fin 2021, toutes les écoles trient leurs déchets alimentaires, ce qui a amené à une réduction du volume d'ordures ménagères résiduelles.

Depuis plusieurs années, des actions sont aussi menées pour développer le tri des papiers/emballages dans les classes. Opérationnel dans toutes les élémentaires, il est en cours de développement dans les maternelles. Pour accompagner l'extension des consignes de tri à tous les emballages, la collecte des bacs jaunes est passée à 2 fois par semaine depuis mi-2022.

Enfin, un important travail a été mené dans les écoles pour réduire les quantités de feuilles mortes envoyées en incinération. Une grande partie des feuilles sont laissées sur site en paillage ou compostage, le reste est évacué vers une plateforme de compostage.

Des actions de prévention et réduction des déchets sur les marchés

Créée à l'initiative de la ville, l'association Moissons solidaires intervient depuis 2017 sur le marché du centre le samedi pour collecter et redistribuer les invendus. Depuis 2022, elle est également présente le mercredi sur le marché du centre, et sur le marché du 8 mai 45. En 2022, 850 actions de bénévolat ont été menées, l'association a glané et sauvé 66,5 tonnes de fruits et de légumes et distribué 6 400 paniers.

La collecte des déchets alimentaires a été initiée sur les marchés en février 2021. Au vu de la faiblesse des tonnages collectés par rapport au potentiel de gisement (140 tonnes par an), une réflexion est en cours avec le délégataire en charge de la gestion des marchés pour améliorer le tri des déchets alimentaires.

Après une phase d'information des commerçants en 2021 sur l'interdiction des sacs plastiques à usage unique non recyclable (arrêté du 8 mars 2021), les contrevenants s'exposent depuis janvier 2022 à des sanctions en cas de non respect du zéro plastique. Pour les aider dans cette démarche, la municipalité a mené la distribution de sacs cabas réutilisables sur les marchés en juillet 2021, mai 2022 et octobre/novembre 2022.

INDICATEURS 2022

Tri des déchets alimentaires :

177 tonnes collectées

(191 tonnes en 2021)

97 tonnes traitées en micro-méthanisation

(66 tonnes en 2021)

100% des écoles trient les déchets alimentaires

14,3 tonnes collectées sur les marchés alimentaires

(38 tonnes en 2021)

Sur les marchés :

Moissons solidaires : 66,50 tonnes de fruits et légumes « sauvés » en2022

L'association Moissons solidaires au marché du centre

Développer la consommation et l'alimentation durables

De nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité sont mises en place dans les différentes structures de la Ville proposant de la restauration, en cohérence avec les objectifs de la loi dite EGALIM. Des actions ont également été mises en œuvre pour améliorer l'information des usagers sur l'origine et la qualité nutritionnelle des repas distribués par le syndicat Sidoresto en charge des cantines scolaires via le nouveau site internet.

Développement de l'alimentation durable et de qualité

L'objectif de la loi n° 2018-938 du 30/10/18 dite EGALIM d'atteindre en 2022 au moins 50 % de composantes dites de qualité (produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et autres labels) en valeur financière dont 20% de produits bio a été poursuivi dans les menus à destination des structures de la petite enfance et des cantines scolaires.

Le pain, le lait de croissance infantile, la moitié des produits laitiers, les céréales, les œufs ainsi que les principaux fruits et légumes entrant dans la composition des repas à destination des crèches, sont commandés en bio. D'autres denrées sont commandées sous labels de qualité : la moitié des fromages, certaines légumineuses, le poisson, une partie de la viande. Dans les haltes multi-accueil, les goûters fournis par la Ville sont également en partie bio (laitages, fruits, compotes…).

Le Sidoresto, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly, continue également de développer la part des produits de qualité et de bio dans les repas distribués dans les cantines. L'objectif est de tendre le plus rapidement possible vers des repas issus de circuits courts et sous labels et répondre aux objectifs de la loi EGALIM.

Depuis septembre 2021, 3 produits Bio (dont le pain) sur 6 servis par jour sont inscrits aux menus. Par ailleurs, depuis décembre 2021, 2 plats principaux sans protéine animale sont servis chaque semaine. La part du Bio a représenté 26 % du budget alimentaire du Sidoresto en 2022, tandis que la part des produits SIQO a représenté 7 % et les produits MSC (label pêche durable) et Bleu-Blanc-Cœur 7 %, soit un total de 40 % en 2022.

INDICATEURS 2022

SIDORESTO

En part du budget alimentaire 2022:

% de produits de qualité Bio et SIQO :

13,8% en 2019

24,3% en 2020

33% en 2021

40% en 2022

% de produits Bio :

10,5% en 2019

16,6 % en 2020

22 % en 2021

26% en 2022

Des tests et une concertation pour remplacer le plastique

Des études sont en cours afin de supprimer les contenants alimentaires de cuisson, de chauffe et de service en plastique, barquettes et plateaux repas d'ici 2025. Un travail est également en cours pour diminuer les emballages individuels au profit de produits distribués à couper ou en vrac (pots de confiture et de miel en 400 g ou 500 g, fromages à couper ou prédécoupés…).

Des démarches pour accompagner le changement et améliorer la communication des usagers

Différentes démarches ont également été déployées au Sidoresto afin d'accompagner les changements introduits par la loi EGALIM. Ainsi, une formation des personnels aux menus végétariens a été réalisée en septembre 2021 d'autres seront organisées en 2023 .

L'acquisition d'un logiciel de gestion en avril 2022 qui sera opérationnel fin 2022 permet de mieux valoriser les achats de denrées à haute valeur environnementale, la qualité nutritionnelle des préparations et la communication aux usagers. Parallèlement, une refonte du site internet du Sidoresto opérationnel depuis début décembre 2022 permet d'améliorer l'information des usagers. Une information annuelle sur la part des produits présentant des signes de qualité est ainsi réalisée.

La Ville a également intégré la disposition expérimentale prévue pour 3 ans permettant de rendre obligatoire l'affichage des menus. Des consultations régulières sont réalisées auprès des usagers quant au respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas au travers de commissions de menus.

Promouvoir les achats responsables

Le développement durable est un enjeu qui est de plus en plus pris en compte dans le processus des achats de la collectivité, à travers l'ajout de critères et de clauses sociale et environnementale. La Ville agit concrètement par le recours aux marchés réservés et la création de marchés dédiés aux produits issus de l'économie circulaire.

Le renforcement des critères et des clauses environnementales dans les marchés de la ville

La loi Climat et résilience d'août 2021 impose que tous les marchés incluent à la fois des critères et des clauses environnementales d'ici 2026. La municipalité se prépare donc à ce changement significatif. A ce jour, 100% des marchés de fournitures comportent déjà au moins un critère environnemental.

Le recours aux marchés réservés en faveur de l'achat social et local

La Ville privilégie, quand l'offre est existante, le recours aux marchés réservés que le code de la commande publique autorise vis-à-vis de structures employant des travailleurs handicapés ou défavorisés :

- Marchés réservés au Secteur Protégé (handicap) : La ville travaille avec les 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) vitriots, Les Amis de l'Atelier sur le marché de blanchisserie depuis 2020 et sur le nouveau marché de conditionnement de cartables gratuits pour le lot dédié aux niveaux CP au CE2, et l'ESAT Jacques Henry pour le lot dédié aux niveaux CM1 et CM2.
- Marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique : le marché avec Rejoué, chantier d'insertion vitriot qui donne une seconde vie aux jouets, a été renouvelé en 2022 pour 4 ans. Un nouveau marché est en cours pour l'acquisition et l'installation d'appareils ménagers grand public reconditionné.

La promotion des achats issus de l'économie circulaire

La ville favorise l'économie circulaire à travers plusieurs actions :

- La création de marchés dédiés aux fournitures reconditionnées : en réponse aux obligations de la loi AGEC (anti-gaspillage pour l'économie circulaire), la Ville a décidé de créer des marchés dédiés aux biens issus du réemploi. Ainsi, le marché d'électroménager a été complété par un lot dédié à l'acquisition et l'installation d'appareils reconditionnés grand public. A chaque renouvellement de marchés, la Ville étudiera la possibilité de créer un lot dédié aux fournitures reconditionnées.
- Le renouvellement en 2022 pour 4 ans du marché avec Rejoué : ce marché créé en 2018 est perçu comme exemplaire et fait l'objet d'une diffusion de retour d'expérience de la Ville auprès d'autres collectivités.
- L'adhésion à la plateforme internet de vente aux enchères Agorastore dédiée aux collectivités locales : depuis 2021, la Ville met en vente tous les objets inutilisés ou hors d'usage sur la plateforme. En 2022, 22 ventes de divers matériels (électrocardiogramme, auto-réfractomètre, imprimantes, etc.) ont été conclues pour un montant de 16 700 euros.

INDICATEURS 2022

Marchés réservés :

5 dont 4 attribués à des structures vitriotes

Webenchères :

22 ventes de matériel inutilisé pour un total de 16 700 € de recettes
(15 ventes pour 25 300 € de recettes en 2021)

Auto-réfractomètre vendu sur la plateforme internet de vente aux enchères Agorastore

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Après une phase d'audit de son patrimoine en 2021, la Ville élabore son schéma directeur énergétique qui vise à planifier les actions d'optimisation énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire. Elle a poursuivi en 2022 la rénovation énergétique de ses équipements, en particulier des bâtiments scolaires. En réponse à l'augmentation des coûts de l'énergie, la Ville a également lancé une démarche de sobriété énergétique en concertation avec ses agents.

L'élaboration d'un Schéma Directeur Energétique SDE

Le décret tertiaire, en vigueur depuis octobre 2019, fixe des échéances de réduction de consommation : 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Afin d'évaluer les conséquences sur son patrimoine, la ville a lancé en 2021 une phase d'audit thermique de son patrimoine, avec plus de 60 bâtiments municipaux concernés. Cette phase a permis de recueillir les éléments de connaissance nécessaires pour établir un Schéma Directeur Energétique fin 2022/début 2023. Celui-ci permettra de proposer des scénarios pour engager les actions sur le long terme et atteindre les objectifs du décret tertiaire : changement comportemental, rénovation des enveloppes et des chaufferies, etc.

La poursuite des travaux d'optimisation énergétique du patrimoine

La Ville a poursuivi en 2022 pour un montant global de 900 000 euros, les travaux d'optimisation énergétique et de remplacement des menuiseries extérieures suivants :

- Maternelle Anatole France : réfection & isolation thermique de la toiture (phase 1) ;
- Remplacement de menuiseries extérieures : élémentaire Paul Langevin (en complément des travaux 2021), maternelle Jean Moulin (dont logements de fonction), réfectoire de la maternelle Paul Langevin, réfectoire de la maternelle Makarenko, gymnase Makarenko
- Gymnase Henri Wallon : remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière gaz à condensation
- Optimisation du réseau de chauffage par la pose de robinets thermostatiques : élémentaire Henri Wallon et 4 équipements sportifs (complexe Gosnat, gymnases Balzac et Port à l'Anglais, stade G. Péri) ;
- Changement de la régulation de chauffage : Maternelle Louise Michel et élémentaire Montesquieu.
- Changement de logiciel de supervision pour la régulation de chauffage de équipements municipaux depuis l'Hôtel de Ville.

La définition d'un plan de sobriété énergétique

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie, la Ville a lancé une démarche de concertation avec l'ensemble de ses agents afin de définir un plan de sobriété énergétique. Avec plus de 231 pistes recueillies, la Ville a la matière pour élaborer son plan sur des axes tels que la sensibilisation aux écogestes, l'éclairage ou le chauffage des équipements.

La Ville n'a cependant pas attendu pour agir sur ses consommations d'énergie. Dès la mise en chauffe des équipements, les services techniques ont revu l'ensemble des systèmes de régulation afin de respecter strictement les températures de consigne de 19°C (21°C pour la petite enfance, et 15°C pour les équipements sportifs). Les eaux des bassins de nage du centre aquatique appliquent aussi la consigne préconisée de 26°C.

INDICATEURS 2022

14% d'économies d'énergie réalisées entre 2022 et l'année de référence du Décret Tertiaire
(année définie pour chaque équipement)

> 60 bâtiments expertisés en 2021

900 k€ TTC de travaux dédiés à l'optimisation énergétique

Maternelle Jean Moulin: remplacement de menuiseries extérieures et des fenêtres des logements de fonction

Maternelle Anatole France : réfection & isolation thermique de la toiture

UNE VILLE

PLUS

ÉPANOUISSANTE

13. Favoriser un développement urbain harmonieux et des constructions neuves de qualité 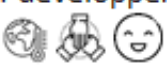
14. Dynamiser le tissu commercial vitriot
15. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social
16. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public
17. Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant

Favoriser un développement urbain harmonieux et des constructions neuves de qualité

Dans un contexte démographique dynamique avec une augmentation de la population supérieure à 1% par an depuis 2008, la municipalité s'est dotée d'outils afin de favoriser un développement harmonieux de la ville. Elle porte sa politique d'aménagement à travers le plan local d'urbanisme avec la volonté de flécher le développement urbain à proximité des grandes infrastructures de transport et s'est dotée de chartes pour garantir la qualité des logements neufs. L'ensemble de ces outils portent aussi la volonté municipale de favoriser des logements accessibles à tous.

Le PLU en faveur d'un développement urbain harmonieux

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe le projet urbain de la commune dans un projet d'aménagement et de développement durable à partir d'un diagnostic et un état initial de l'environnement. Il indique les orientations par quartier et règlemente les droits à construire pour chacun d'entre eux. Voté en conseil municipal le 7 octobre 2020 et en conseil territorial le 15 décembre 2020, le PLU permet d'organiser les zones de développement privilégiées de la ville. Il a été l'objet d'une modification simplifiée adoptée le 5 avril 2022 et une dernière modification est en cours.

La Municipalité priorise ainsi la densification vers les zones de projets (zones d'aménagement concerté et nouveau programme national de renouvellement urbain) et la RD5, c'est-à-dire à proximité des transports en commun, services et commerces.

Au contraire, le développement des secteurs moins bien desservis et plus excentrés a été ralenti notamment afin de préserver la qualité de vie des quartiers pavillonnaires. Toujours pour favoriser le développement d'une ville des courtes distances, le PLU préserve les secteurs dédiés aux activités économiques afin de préserver l'emploi présent sur le territoire de Vitry.

Enfin, le PLU porte une attention particulière à l'accès de tous au logement en imposant 40% de logements social pour toute opération à partir d'une trentaine de logements.

INDICATEURS 2022

7000 livrets pédagogiques du PLU distribués en quartiers pavillonnaires

La création d'un livret pédagogique du PLU

Le PLU est un document stratégique et technique qui nécessite donc un accompagnement pédagogique pour sa compréhension. En 2022, la Ville a décidé la création d'un guide afin d'expliquer aux habitants susceptibles de déposer des demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux sur des maisons, les questions qu'ils doivent se poser afin de garantir un projet architectural de qualité et conforme au règlement du PLU.

Par une meilleure compréhension des règles du PLU, le livret pédagogique vise donc une meilleure adéquation entre chaque projet de rénovation, d'extension ou de création de logement, et les objectifs d'intérêt général du PLU. Il a été distribué dans les quartiers pavillonnaires en fin d'année 2022.

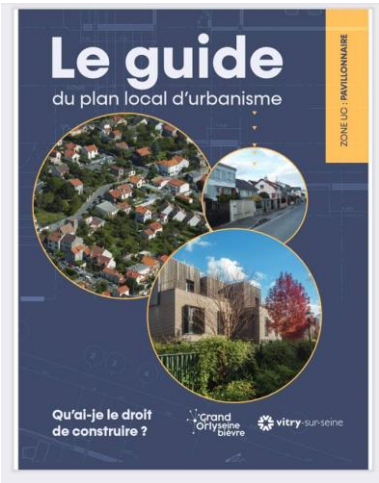

Le livret pédagogique du PLU

Favoriser un développement urbain harmonieux et des constructions neuves de qualité

Les chartes logement en faveur de constructions neuves de qualité

INDICATEURS 2022

2 chartes logement intégrant des critères qualitatifs

Si le PLU permet une insertion qualitative des nouveaux projets dans leur environnement, les chartes favorisent des constructions de qualité. Pour garantir la qualité des logements, du choix de leur implantation à leur construction, la ville s'est dotée de deux chartes : une première s'adresse aux promoteurs immobiliers afin de garantir la qualité des logements et l'offre de logements en accession tandis que la seconde s'adresse aux bailleurs sociaux concernant l'offre de logements en locatif social.

Les chartes précisent les critères sur lesquels les acteurs s'engagent pour produire des logements de qualité, par exemple : une multi-orientation des logements pour favoriser leur ensoleillement et leur ventilation, la limitation du nombre de logement par pallier afin de limiter les logements mono-orientés et les parties communes peu qualitatives. Elles favorisent également une mise au point des projets en dialogue avec la ville.

Comme le PLU, les chartes portent une attention particulière à l'accès de tous au logement. Elles imposent aux porteurs de projets des prix plafonnés (en moyenne au 1er août 2022 : 4 085 € HT/m²) et en demandant une répartition des différents types de logements sociaux en fonction des besoins exprimés par les habitants de la ville via les dossiers de demande.

Illustration de la politique en faveur de la qualité des logements

Le programme au 45, rue des Malassis, construit par Les Nouveaux Constructeurs illustre les Chartes à 2 niveaux :

- d'un point de vue mixité sociale, l'opérateur va au-delà des 40 % de logements sociaux de manière à permettre une différenciation des cages d'escalier en fonction du caractère social ou privé des logements. En effet, mélanger des logements sociaux et des logements en accession au sein d'une même cage d'escalier s'avère souvent difficile à gérer dans le temps, notamment car les instances décisionnaires, syndic d'un coté, bailleur social de l'autre, n'ont pas les mêmes méthodes et procédures.
- Le cœur d'ilot de la parcelle avait été classé au PLU et devait être préservé, de même, des arbres devaient être conservés. Il a donc été demandé au Promoteur de réaliser un travail particulier sur la préservation du cœur d'ilot et le déplacement des arbres à conserver. Certaines végétations sans intérêt particulier ont été abattues. Ce cœur d'ilot sera par ailleurs visible depuis la rue par une faille (espace non construit) entre 2 bâtiments.

Dynamiser le tissu commercial en faveur d'une ville plus durable

Le commerce de proximité est un élément structurant du tissu urbain. Redynamiser l'attractivité commerciale, conforter et revitaliser l'existant, aménager la ville et diversifier l'offre pour que les Vitriots puissent accéder aux produits et services dont ils ont besoin… autant d'objectifs inscrits dans le Plan Action Commerce de la Ville. Sa mise en œuvre se traduit par la mobilisation d'outils tels que la préemption ou un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Des actions pour améliorer la diversité et la qualité des commerces

Les enjeux du maintien et du développement des commerces de proximité à Vitry sont des attentes fortes des habitants et nécessitent des mesures concrètes. Le plan action commerce adopté par le conseil municipal en 2017 poursuit quatre objectifs stratégiques : aménager un territoire favorable au commerce, favoriser l'attractivité des commerces, revitaliser le commerce par le dialogue et la mutualisation, mettre en place un observatoire du commerce.

Boutique éphémère « le passage »

L'installation d'une boutique éphémère fin 2020 comme l'exercice du droit de préemption commerciale débuté fin 2019 font partie des 63 mesures de ce plan visant à améliorer la diversité et la qualité des commerces.

Sur 4 préemptions engagées depuis fin 2019, 2 ont abouties en 2022 :

- Au 10 avenue Paul Vaillant Couturier, installation d'une fromagerie, type de commerce qui n'existait plus à Vitry depuis plus de 20 ans
- Au 159 avenue Paul Vaillant Couturier, installation d'un restaurant de cuisine orientale dans le centre-ville, absente dans cette polarité

D'autre part, la boutique éphémère a pleinement participé à redynamiser le centre-ville en créant une nouveauté à fréquence régulière puisque les exposants sont présents 2 à 3 semaines de suite. Au total, on comptabilise 17 exposants de 7 secteurs d'activité différents qui ont occupé la boutique pendant 42 semaines sur 52 semaines d'activité soit 80% d'occupation (en excluant la première quinzaine d'août et la dernière semaine de l'année).

INDICATEURS 2022

6,3 commerces pour 1 000 habitants

(8,8 commerces pour 1000 habitants en Val-de-Marne)

2 installations sur 2 préemptions engagées

Boutique éphémère:

- **80% d'occupation**
- **17 exposants de 7 secteurs d'activité**

Une convention partenariale avec la CCI du Val de Marne

Le maintien et le développement des activités commerciales sont une priorité pour la Ville et la CCI du Val-de-Marne qui ont choisi de collaborer activement à travers une convention sur les 4 axes stratégiques suivants :

1. Aide au maintien et à la dynamisation commerciale des pôles,
2. Appui à la professionnalisation des commerçants,
3. Animation du tissu commercial,
4. Développement durable sur les marchés et dans les commerces.

Un diagnostic et une analyse de l'offre commerciale ont débuté au cours du second semestre 2022 pour mieux connaitre l'état du tissu commercial et les besoins des Vitriots.

Une nouvelle fromagerie au 10 avenue Paul Vaillant Couturier

Dans le même temps, la CCI a réalisé 51 diagnostics environnementaux pour identifier les actions prioritaires et accompagner les 51 commerçants sur leur mise en œuvre sur les thèmes suivants : pilotage stratégique, gestion des locaux (énergie, eau), déchets, mobilité. L'objectif était aussi de leur faire connaitre les aides disponibles et les conditions d'éligibilité. Le bilan est positif puisque 64% d'entre eux ont pu être accompagnés et bénéficier du Chèque Vert de la Région qui subventionne jusqu'à 1500€ les travaux pour diminuer la consommation énergétique.

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

La Ville intervient depuis plusieurs années auprès des parcs privé et social afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des personnes qui y habitent. Depuis 2014, la Ville dispose d'une stratégie globale d'intervention pour lutter contre l'habitat privé dégradé. A travers différents outils d'incitation financière, elle intervient également auprès des bailleurs sociaux afin qu'ils améliorent le cadre de vie de leurs résidences.

L'amélioration des conditions de vie dans le parc privé

Suite à un diagnostic réalisé en 2014, la Ville a mis en œuvre une stratégie globale d'intervention sur le parc privé en 3 axes :

- Un outil incitatif : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés de mai 2017 à mai 2022,
- Des outils préventifs qui se sont terminés en 2021 : la Veille et Observation des Copropriétés VOC et le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC
- Des outils coercitifs : l'Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office.

Engagée en mai 2017 pour 5 ans, l'OPAH Copropriétés a ciblé 12 adresses de bâti dégradé. Les travaux doivent permettre une amélioration des conditions de vie dans les logements et des économies d'énergie. **En avril 2022, la fin annoncée du dispositif** et donc des financements avantageux qui en découlent, **a accéléré la prise de décision** de certaines copropriétés. Ainsi, **4 copropriétés** ont voté des travaux d'urgence **et 1 copropriété** s'est engagée pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière lancée sur 3 adresses, 1 mono-propriété s'engage concrètement dans la réalisation d'un programme global de travaux dont de la rénovation énergétique et 1 copropriété devrait faire l'objet d'une expropriation et d'une revente à un bailleur social pour la réalisation d'un programme global de travaux.

En caractérisant le niveau de fragilisation des copropriétés, l'outil VOC qui s'est achevé en 2021 a permis à la Ville de définir un nouveau dispositif d'accompagnement des copropriétés : **un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC a débuté en novembre 2022 et accompagnera 17 adresses totalisant 994 logements.**

En 2022, la Ville a été destinataire **de 110 nouveaux signalements** de locataires mentionnant l'existence de désordres dans leur logement. Le service en charge de l'hygiène a instruit **263 dossiers** relatifs à des problèmes d'hygiène et/ou de sécurité dans des logements.

Aucun dossier n'a été transmis en 2022 au Procureur, cependant des compléments d'information ont été transmis sur des dossiers en cours d'instruction par le parquet.

Façade de la copropriété rue J. Ferry suivie dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière

INDICATEURS 2022

12 adresses de bâti dégradé suivies

7 copropriétés accompagnées dont 2 sur la rénovation énergétique

4 immeubles ayant réalisé des travaux (hors rénovation énergétique) : 65 logements améliorés

110 nouveaux signalements hygiène et 263 dossiers instruits

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

Améliorer le cadre de vie des habitants du parc social

La Ville intervient auprès des bailleurs pour améliorer le cadre de vie des habitants du parc social à travers trois leviers financiers :

- L'Aide Municipale d'Intervention de Proximité (AMIP) : attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'actions immédiates, son montant est plafonné afin qu'elle bénéficie à de nombreux projets. Le montant maximum de travaux éligibles est fixé à 500 € par logement et le montant maximum de l'aide ne peut excéder 50% du montant plafonné des travaux. Les actions éligibles peuvent concerner des petits travaux d'amélioration des parties communes et des espaces extérieurs (reprise de voiries, réfection de stationnement, plantations, …), la sécurisation des accès aux parkings, la réparation ou rénovation des contrôles d'accès des halls, ou l'animation de la vie de la résidence (mise à disposition de locaux communs, aires de jeux, sensibilisation des locataires au tri sélectif, …).
- L'Aide Municipale à l'Amélioration du Cadre de Vie (AMAC) : attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation de travaux de réhabilitation et d'aménagement des espaces, elle vient en complément des aides de l'Etat, de la Région et du Département. Aux subventions allouées pour la réhabilitation du bâtiment, s'ajoutent des subventions pour l'amélioration de l'esthétique, la sécurité et le désamiantage éventuel et la restructuration des espaces extérieurs. Afin d'inciter les bailleurs à restructurer les espaces extérieurs, une subvention renforcée est allouée en cas d'action simultanée sur le bâti et sur les espaces extérieurs. Le montant maximum de subvention pouvant être accordé sur un projet est de 2.900 € par logement.
- L'abattement de la TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties) : en contrepartie d'un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB, les bailleurs s'engagent à traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires en y renforçant leurs interventions. Cela peut concerner l'entretien et la maintenance du patrimoine, la tranquillité publique, ou l'amélioration du cadre de vie et la participation des locataires.

INDICATEURS 2022

AMIP :

- **101 870 € de subventions**
  (99 800€ en 2021)
- **Versées à 2 bailleurs**

AMAC :

- **Résidence Colonel Fabien : 460 271€ de subvention**
- **Touraine : 182 925€ de subvention**

Abattement TFPB :

- **1 140 703 €**
  (1 140 703 € en 2021)
- **Attribué aux 4 bailleurs en QPV**
  (quartiers prioritaires de la politique de la ville)
- **5 439 logements impactés**

Exemple de la subvention AMIP pour les petits travaux d'amélioration du cadre du vie : changement de la porte de hall – Champs Fleuris et réhabilitation des escaliers sur les Marronniers (VALDEVY)

Exemple de la subvention AMAC dans le quartier Colonel Fabien

Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

La propreté de l'espace public et privé est une attente forte exprimée par les Vitriots. La Ville a mis en place un certain nombre d'actions afin de lutter contre les dépôts sauvages et améliorer la propreté, à travers notamment la création d'une brigade propreté en 2018 et l'organisation d'opérations de nettoyage.

La lutte contre les dépôts sauvages

Les enquêtes de la brigade propreté ont permis de sensibiliser en 2022 près de 4 200 personnes à la propreté et à la bonne gestion de leurs déchets : 2 300 contacts sur le terrain, 500 courriers individuels et plus de 1 400 courriers distribués dans toutes les boites aux lettres dans certains immeubles identifiés comme source de dépôts.

Des mises en recouvrement sont envoyées quand l'auteur des dépôts, bailleur, copropriété ou professionnel, est identifié. Il y a eu ainsi 65 mises en recouvrement pour un montant total de près de 19 000 euros.

Des aménagements spécifiques ont permis de réduire drastiquement le nombre de dépôts sauvages provenant d'artisans d'Ile de France sur la voie Fragonard. Par contre, malgré les moyens déployés, certains points durs persistent sur les avenues Albert Thomas et Rouget de Lisle.

Des initiatives particulières ont été menées par le Conseil de quartier du 8 mai 45 : deux réunions du Conseil de quartier ont visé à faire connaître les actions menées par la ville et l'EPT sur la propreté du quartier et surtout, lors d'un conseil de quartier « hors les murs » le dimanche 2 octobre, situé à proximité immédiate du marché, à recueillir les propositions des habitants : plus de 50 personnes ont contribué.

Les opérations de nettoyage renforcé

6 opérations de nettoyage renforcé ont été mises en œuvre en 2022 sur les avenues Manouchian, A. Thomas et du 11 novembre 1918, sur les rues Champollion et Erik Satie et sur le parking des Ardoines. Le stationnement y a été interdit le temps de l'opération pour permettre aux équipes techniques de nettoyer de façon approfondie les trottoirs, chaussées et places de stationnement.

Un renfort des opérations de nettoyage citoyen

Trois opérations de nettoyage citoyen rassemblant 34 personnes ont été initiées par la ville pour la journée mondiale du nettoyage du 17 septembre. D'autres opérations ont été initiées par les partenaires et soutenues par la ville :

- Le 14 septembre, la Semise a organisé un nettoyage qui a réuni 53 enfants de 3 résidences ;
- Le 17 septembre, le collège Audin a organisé le nettoyage des berges de Seine, rassemblant plus de 20 binômes enfants-parents.

La mobilisation du groupe de travail multipartenaires pour améliorer la propreté urbaine

Le groupe de travail multipartenaires sur la Propreté Urbaine, réunissant les principaux bailleurs, les centres sociaux, et les associations actives en matière de propreté urbaine, créé fin 2021, s'est réuni à 3 reprises en 2022, en mars, juillet et novembre, afin de partager les expériences et de définir ensemble les actions à mener.

INDICATEURS 2022

En moyenne, 245 signalements propreté / mois sur « Vitry ma rue »
(330 en 2021)

4 200 habitants sensibilisés par la brigade propreté
(3000 en 2021)

130 participants aux 5 opérations de nettoyage citoyen

3 réunions du groupe de travail multipartenaires

Nettoyage des berges de Seine organisé par le collège Audin le 17 septembre

Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

En compléments des actions en faveur de la propreté urbaine, l'amélioration du cadre de vie passe par des actions comme l'installation de points d'apport volontaire enterré pour libérer l'espace public des bacs et encombrants et de projets permettant de de redistribuer le partage de l'espace public comme celui de requalification des rues Ivry Vial et Brosollette qui s'est achevé en 2022.

La libération de l'espace public des bacs et encombrants

En 2022, trois sites représentant 740 logements ont été équipés de points d'apport volontaire enterrés : les résidence Marronniers, Petite Saussaie et Clos Langlois. Le développement de ce type de conteneurs permet de libérer l'espace public et d'améliorer le cadre de vie des locataires.

Lorsque la collecte sur le domaine privé n'est pas possible, l'objectif est de faire respecter les horaires de présentation des bacs : l'action de la brigade propreté a engendré 49 courriers de rappel à l'ordre et 39 titres de recettes pour occupation illicite du domaine public ont été envoyés, pour un montant de 10 250 euros.

INDICATEURS 2022

+740 logements équipés de points d'apport volontaire enterrés

(550 logements en 2021)

Opération de requalification Ivry Vial Brossolette : coût total de 1,4M€

La requalification des rues Ivry Vial et Brossolette

De nombreux dysfonctionnements et des conflits d'usages dans les espaces publics de ce quartier résidentiel pavillonnaire (Port à l'Anglais) ont nécessité une prise en compte globale de la rue d'Ivry et des avenues Vial et Brossolette.

Un diagnostic technique et des usages a été partagé avec les riverains en conseil de quartier dès 2018, pour valider une priorisation des thématiques à mettre en valeur dans le projet. Une esquisse a ainsi été validée en 2019, en conseil de quartier.

Le projet retenu valorise les circulations douces par la création d'une zone de rencontre (20km/h) avec une mise de plain-pied de la chaussée et des trottoirs des rues d'Ivry, Vial et Brossolette en prenant en compte les trois objectifs priorisés :

1. Rétablir une circulation apaisée par une zone de rencontre garantissant des cheminements piétons agréables et sécurisés ; interdire la circulation des poids lourds depuis l'avenue Anatole France par l'inversion du sens unique de la portion rue d'Ivry entre Anatole France et Brossolette.
2. Maintenir le stationnement longitudinal ;
3. Replanter un maximum d'arbres d'alignement dans des fosses de plantation plus grandes et végétaliser les pieds d'arbres, tout en traitant les eaux pluviales de manière dite « alternative » c'est à dire par un système de noues plantées.

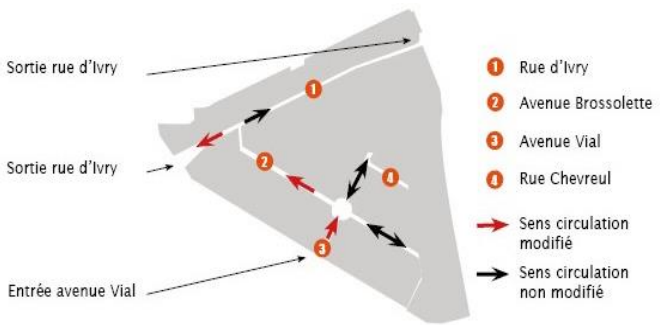

Avenue Pierre Brossolette

Avenue Vial

Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant

La Ville encourage la participation de tous les enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et une pratique artistique ou culturelle. Le parcours Graines de culture initié en 2020 est destiné aux enfants des écoles maternelles de Vitry, en lien avec les équipements culturels de la Ville.

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle constitue un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, le respect de ses droits culturels et la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle. Elle représente donc un instrument puissant au service de l'égalité des chances. Pour atteindre ce dernier, la présence des arts et de la culture à l'école est fondamentale.

Un exemple d' EAC à Vitry : le parcours Graines de culture

Initié en 2020 par la Ville, le parcours Graines de culture destiné aux enfants des écoles maternelles a pour objectif de :

- favoriser une approche des lieux culturels de la ville,
- l'implantation d'équipes artistiques au sein d'écoles maternelles,
- une rencontre avec la pratique artistique, en relation avec des artistes
- une élaboration du parcours avec les enseignants,
- le lien avec les familles et les équipes des centres de loisirs maternels.

Graines de culture, concrètement c'est quoi ?

Le parcours Graines de culture, ce sont :

- Deux résidences d'artistes dans deux écoles maternelles (en 2022 : Paul Langevin et Paul Eluard) ;
- Quatre sorties avec les classes de moyenne et grande section, sur le temps scolaire, dans 4 équipements culturels municipaux (Cinéma, Théâtre, Bibliothèque et Galerie) ;
- Un carnet de découverte (collecte de matières, dessins, photos...) pour partager, en classe et en famille, la «mémoire» du parcours, intégré par l'enseignant.e au projet de classe ;
- Une invitation « Graines de culture en famille » pour créer des moments de partage entre parents et enfants ;
- Un goûter-restitution avec l'ensemble des enfants et des familles du parcours, en fin d'année scolaire, pour partager le projet sous forme d'exposition, de performance, de projection.

En 2022, le parcours Graines de Culture a mobilisé la compagnie TAIM' avec la création du spectacle Babïl et la proposition d'ateliers avec les enfants.

Le pass graines de culture en famille comprenait : 1 place enfant et famille au 3 Cinés Robespierre, 1 visite ludique en famille à la Galerie Municipale Jean-Collet, 1 sieste musicale en famille au Théâtre Jean-Vilar, 2 visites ludiques en famille à la Bibliothèque Nelson Mandela.

INDICATEURS 2022

Education artistique et culturelle :

En maternelle, 14 331 enfants comptabilisés soit 3,7 actions EAC par enfant

En élémentaire, 13 240 enfants comptabilisés soit 2,2 actions EAC par enfant

Graines de culture :

8 classes de 2 écoles maternelles

Environ 200 enfants

Graines de culture : spectacle Babïl de la compagnie TAIM'

UNE VILLE

PLUS JUSTE

ET SOLIDAIRE

18. Favoriser l'accès au logement pour tous
19. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation
20. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins
21. Accompagner les jeunes vitriots dans leur parcours vers l'autonomie

Favoriser l'accès au logement pour tous

La Ville mène depuis de nombreuses années une politique forte en matière de solidarité, visant à lutter contre les inégalités et soutenir les initiatives permettant l'accès de tous aux droits sociaux et à de meilleures conditions de vie. En cohérence avec sa politique en faveur des logements sociaux, elle a engagé en 2022 une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Elle continue également son action en faveur du relogements des résidents dans le cadre de la réhabilitation du foyer Manouchian.

Une campagne de mobilisation pour le logement pour tous

La Ville est mobilisée depuis plusieurs années sur la question du logement via des documents cadres et réglementaires tels que le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui imposent la réalisation de 40% de logements locatifs sociaux dans tous programmes de construction de plus de 2000 m² de Surfaces de Planchers. La Ville a aussi mis en œuvre des chartes promoteur et bailleur social imposant des prix plafonnés et visant une prise en compte des besoins exprimés par les habitants via les dossiers de demande.

Forum du logement du 5 mars

En 2022, la Ville a engagé une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Lors du forum du 5 mars, les habitants ont pu exprimer leur mécontentement face à la hausse des prix et la difficulté d'accéder à un logement.

Face à ce constat, la Ville a décidé d'**engager un plan d'action avec les bailleurs sociaux** par la signature d'une convention partenariale qui prévoit notamment l'adhésion au dispositif régional « **échanger Habiter** » et la mise en place d'un plan d'action inter-bailleurs afin de faciliter la **rotation au sein du parc social**. Un avenant à la convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le logement permet aussi la création d'une **nouvelle permanence** pour accompagner les familles dans la constitution de leur dossier « Droit au logement Opposable » (DALO).

La Ville a également engagé une **étude sur le dispositif du Permis de louer** afin de s'assurer du bon état de relocation des biens dans le privé. Elle a enfin réaffirmé son **souhait de mise en œuvre de l'encadrement des loyers** sur la commune auprès du Territoire et en interpellant le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.

La réhabilitation du foyer de travailleurs migrants Manouchian

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés a décidé la reconstitution de la capacité d'accueil du foyer et la création de 2 résidences sociales financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental et l'ADEF. L'ADEF est le maitre d'ouvrage et gestionnaire des 2 résidences de 260 logements chacune, attribués en priorité aux résidents du foyer historique.

L'emménagement dans la première résidence située entre les avenues Blériot et Geffroy s'est déroulé en juin 2021. La seconde résidence consiste en une opération de démolition reconstruction du site historique en deux phases dont les livraisons sont prévues pour juillet 2023 et juin 2025. L'opération inclut également un restaurant social dont la gestion a été attribuée à l'association Afrique et Espoir après la publication d'un appel à manifestation d'intérêt.

INDICATEURS 2022

Logement pour tous:
500 participants au forum logement

Prix plafonnés en moyenne au 1er août 2022 :
4 085 € HT/m²

Réhabilitation du Foyer Manouchian :

Sur 486 résidents en titre du foyer à reloger :

- **239 en résidence sociale Blériot**
- **34 en logement social familial**
- **8 en résidences sociales externes**
- **177 restant à être relogés**

Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation intergénérationnelle

La cohabitation intergénérationnelle permet de renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgés tout en facilitant l'accès au logement des jeunes. La Ville, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale au sein de ses résidences autonomie, proposent depuis plusieurs années des solutions de cohabitations intergénérationnelles solidaires en partenariat avec l'association francilienne Le Pari Solidaire.

Une convention avec le Pari Solidaire pour renforcer le lien social

Enclenché dès 2014, la Ville a décidé de reconduire une nouvelle fois le partenariat avec le Pari Solidaire à travers la signature d'une troisième convention de trois ans, de juillet 2021 à juin 2024. Pour assurer la mission de communication sur cette nouvelle convention, il a été fait le choix de ne garder qu'un jeune en service civique, contre deux précédemment. En 2022, en réponse aux difficultés de recrutement de jeunes en service civique, un avenant a été signé afin de pouvoir élargir à d'autres types de contrat (stagiaire, alternant, etc.) et augmenter les chances de recruter un jeune pour la mission de communication.

L'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de proposer de nouveaux modes d'habiter par l'encouragement à la colocation intergénérationnelle. L'association Le Pari Solidaire développe ce type d'initiative sur le territoire francilien chez les particuliers âgés de plus de 50 ans par la mise à disposition d'une chambre meublée auprès d'un jeune jusqu'à 30 ans selon l'une des deux formules au choix. Pour l'une la chambre est proposée au jeune gratuitement contre un engagement de présence auprès du sénior. Il ne s'agit ni de soins ni de ménage mais d'une veille passive et d'une présence rassurante. Pour l'autre, la chambre est proposée contre une indemnité d'occupation.

Le dispositif a été fortement impacté par la crise sanitaire de 2020 due à la COVID-19 et par la situation sanitaire incertaine qui l'a suivie. On constate en 2022 une légère amélioration avec 6 binômes senior / jeunes, soit 2 duos de cohabitation supplémentaires par rapport à 2021.

L'habitat intergénérationnel en résidence autonomie

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), en tant que gestionnaire de résidences autonomie, accueille depuis plusieurs années des jeunes étudiants de moins de 30 ans répartis dans les 4 établissements, dans le cadre d'un dispositif mis en place avec le Pari Solidaire de cohabitation intergénérationnelle.

L'objectif est de proposer des logements à loyers modérés à des jeunes tout en créant du lien social avec les personnes âgées. En contrepartie, les jeunes concernés s'engagent à réaliser des permanences et mettre en place des temps de convivialité pour les personnes âgées de la résidence à laquelle ils sont rattachés, afin de nouer avec elles des relations amicales et solidaires.

INDICATEURS 2022

Convention de la Ville avec le Pari Solidaire :

6 binômes sénior/jeune créés soit +2 depuis 2021

1 jeune en service civique pour l'animation

Habitat intergénérationnel en résidence autonomie :

11 jeunes répartis dans les 4 résidences autonomie (12 en 2021)

Améliorer la santé de tou.te.s par l'accès aux soins

La Ville mène, de longue date, une politique locale de santé importante en liaison avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Elle dispose de nombreuses structures dans ce secteur (centre municipal de santé, centre médico psycho pédagogique, centres de protection maternelle et infantile, etc.) ainsi que d'un service promotion de la santé en charge notamment du pilotage du contrat local de santé dont la révision a été lancée en 2022.

Révision du contrat local de santé CLS

La Vile s'est dotée d'un contrat local de santé (CLS) dès 2018 afin de créer de la cohérence entre les différentes parties du sanitaire, du médico-social et de la prévention. Le CLS 2018-2022 comportait 13 axes stratégiques dont 4 axes en santé environnement : Améliorer le cadre de vie des Vitriots - Lutter contre la précarité énergétique : Développer la mobilité durable - Améliorer les conditions d'habitation.

La Ville a lancé en 2022 la révision de son CLS en collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Un diagnostic de l'état de santé des Vitriots a été réalisé entre avril à novembre 2022. Il sera suivi par la définition des axes stratégiques de la politique de promotion de la santé puis de leur déclinaison en actions avec une mise en œuvre entre janvier 2023 à janvier 2028.

Accompagner l'installation de professionnels de santé

Pour lutter contre les déserts médicaux et proposer aux habitants une offre de santé équitablement répartie sur la ville, une démarche d'accompagnement des professionnels de santé qui souhaitent s'installer à Vitry a été lancée en 2022.

La participation de la Ville à Octobre Rose

Le cancer du sein est la première cause de décès par cancer chez les femmes. À Vitry, seules 4 femmes en âge de se faire dépister, sur 10 ont réalisé un dépistage en 2021 dans le cadre du dépistage organisé. En lien avec la campagne nationale Octobre rose, la ville a installé dans le hall du Centre Municipal de Santé (CMS) un stand d'information en partenariat avec la Ligue contre le cancer et le centre régional de coordination des dépistages des cancers en Île-de-France. Y ont été proposées aux habitantes une formation à l'autopalpation avec un médecin du CMS et des séances de soin et bien-être avec une socio-esthéticienne.

Action d'éducation à la vie affective et sexuelle

Les infirmières du Centre de planification familiale (CPEF) ont mené auprès de 682 élèves en collège des ateliers de sensibilisation sur des sujets comme la puberté, les relations filles-garçons, les infections sexuellement transmissibles, la contraception, la pornographie ou les abus sexuels.

Mobilisation pour la journée mondiale de lutte contre le sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

La Journée mondiale de lutte contre le sida est l'occasion de rappeler que l'effort de prévention doit être pérennisé. En effet, 4 900 personnes ont découvert leur séropositivité au VIH en 2020 en France. Pour promouvoir une sexualité sûre et épanouie de tou.te.s les vitriot.e.s, le CMS a proposé un dépistage VIH et IST le 1er décembre. Un stand a permis d'informer et sensibiliser aux IST une quinzaine de jeunes.

INDICATEURS 2022

Démarche sur l'installation:

9 professionnels de santé accompagnés

Mobilisation sur les Infections Sexuellement Transmissibles :

15 jeunes sensibilisés

Action d'éducation à la vie affective et sexuelle

682 élèves de 27 classes sensibilisés

(457 élèves issus de 22 classes sensibilisés en 2021)

Stand d'information au cancer du seine dans le cadre d'Octobre Rose au centre municipal de santé

Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie

La Ville de Vitry-sur-Seine développe de nombreux outils pour accompagner les jeunes Vitriots dans l'accès à l'emploi, la formation, la scolarité, le logement, la santé, l'accès aux droits et les loisirs.

La Mission Locale exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle. Elle fait partie du service public de l'emploi.
On y trouve des conseillers qui aident les jeunes dans toutes leurs démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orientés en terme de formation ou encore comprendre les possibilités d'aide et ainsi faciliter le succès de leur démarche.

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) est portée par la Mission locale.
L'obligation de formation pour les jeunes de 16-18 ans a pour objet d'éviter le décrochage en agissant avant l'échec scolaire ou, lorsque celui-ci est avéré, mais également à sécuriser le parcours du jeune en permettant une intervention rapide du réseau des acteurs en présence.
Deux actions à destination des décrocheurs scolaires sont menées en étroite collaboration avec les acteurs concernés (Éducation nationale, Centre d'Information et d'Orientation CIO du district, etc.)
La MLDS, renforcée par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs Scolaires (PSAD), permet de répondre à deux objectifs majeurs :

- La diminution du temps d'errance entre la sortie du système scolaire et l'amorce d'un processus d'insertion ;
- La mobilisation du partenariat local et des modalités d'accompagnement renouvelées et renforcées.

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est un instrument qui accompagne les jeunes dans leur recherche de logement.
Depuis le 1er janvier 2021, le CLLAJ Ivry/Vitry est opérant. Sa mission principale est de répondre aux nombreuses difficultés rencontrées par les jeunes dans la recherche d'un logement.
La technicité, la multiplicité et la rigueur des démarches administratives que nécessite une recherche de logement, rendent les parcours difficiles.
En effet, ces jeunes ne sont pas toujours équipés pour faire les démarches. De plus, ils n'en ont pas souvent les compétences. S'ils ont un usage récréatif du numérique et savent très bien utiliser les réseaux sociaux, il n'y a pas de transfert de compétences vers des usages à visée d'insertion.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) a pour objectif l'accès à l'emploi des personnes confrontées à une exclusion du marché de l'emploi. Pour ce faire, il propose des parcours d'insertion individualisé prenant en compte l'ensemble des besoins des personnes, chacune d'entre elles étant accompagnée par un référent.

INDICATEURS 2021

(données 2022 non disponibles)

Mission Locale :

3.824 jeunes accompagnés

MLDS :

300 jeunes accueillis

CLLAJ :

562 demandes

PLIE :

226 participants

Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie

L'organisation d'un forum pour l'emploi et le dispositif Cap BAFA font partie des leviers d'actions en faveur de l'insertion professionnelle. Des évènements ludiques sont aussi organisés pour développer la confiance en soi et l'estime de soi indissociables d'un parcours vers l'autonomie.

Le premier forum pour l'emploi du 19 octobre 2022

La Ville a organisé le 19 octobre le Forum pour l'emploi qui a rassemblé au Palais des sports, des formateurs, des conseillers et des employeurs. Constitué de 4 villages (orientation, alternance, coaching, emploi), des professionnels et recruteurs ont aidé chaque jeune à construire son parcours, trouver un stage, une entreprise pour son apprentissage ou son alternance ou identifier une formation ou un emploi.

497 jeunes ont pu rencontrer plus d'une vingtaine d'entreprises dans tous les domaines, par exemple Bouygues Energie, Engie, Mc Donald's, Veolia, Vinci. Les mairies d'Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine étaient également présentes pour présenter les métiers territoriaux recherchés.

INDICATEURS 2022

1er Forum emploi :

497 participants

28 employeurs dont 23 entreprises

11 acteurs de la formation et de l'alternance

CAP BAFA :

39 750 € d'aides

288 jeunes bénéficiaires

Vitry Lanta :

13 épreuves

128 participants

Le dispositif CAP BAFA

Le dispositif CAP BAFA soutient les jeunes Vitriots âgés entre 17 et 25 ans qui s'inscrivent dans une démarche de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour exercer des fonctions d'animation auprès des enfants et adolescents, à titre non professionnel et occasionnel dans les accueils collectifs de mineurs. Il permet d'ouvrir les jeunes aux métiers de l'animation pour un premier emploi saisonnier et favorise ainsi l'accès à l'insertion professionnelle. Il permet aussi de développer chez les jeunes la confiance et l'estime de soi.

Depuis 2018, la Maison de la Jeunesse accompagne les jeunes Vitriots répondant aux critères d'éligibilité dans leurs démarches pour s'inscrire à la formation BAFA puis pour trouver un stage en coordination avec les centres de loisirs de la Ville. En contrepartie d'un engagement citoyen, le jeune bénéficie d'une aide financière municipale individuelle et nominative de 150€ pour la formation générale et de 100€ pour celle d'approfondissement. Un travail d'accompagnement tout au long de la formation est réalisé avec le Point Information jeunesse.

VITRY LANTA 2022, 2ème EDITION

VITRY LANTA a pour objectif d'apporter à la jeunesse de Vitry des moments ludiques et sportifs sur des axes forts que sont la confiance en soi, l'estime de soi, l'esprit collectif, le lien intergénérationnel, l'entraide et le dépassement de soi. Il permet également d'encourager l'accès aux sports pour tous et de partager les valeurs du sport. Au total, 13 épreuves ont eu lieu les 6, 8, 9 et 10 juillet sur 4 demi-journées au Complexe Sportif G. Gosnat et au Parc départemental des Lilas.

Sur cette 2ème édition, 8 équipes de 8 adultes âgés de 18 et plus et 8 équipes de 8 enfants âgés de 12 à 14 ans ont participé aux épreuves. Pour favoriser la mixité, une fille minimum était requise dans chaque équipe.

VITRY LANTA 2022, 2ème EDITION

Conclusion

Nous espérons que ce rapport vous aura permis de découvrir des projets toujours plus ambitieux pour notre ville et pour notre planète.

Toujours mus par les préoccupations des Vitriotes et des Vitriots, ces actions doivent nous permettre de nous engager pour nos habitant.e.s et notre écosystème.

Solidaire et innovante, notre ville s'engage pour l'avenir de l'humanité. A son échelle, elle garde pour ambition d'agir pour le bien-être de ses habitant.e.s en préservant un équilibre socio-économique respectueux de notre environnement.

Même dans les contraintes d'un marché libéral avide d'abord de profits, nous ferons vivre l'alternative conjuguant progrès social, progrès économique et progrès environnemental.

Le développement des mobilités durables, vélo, bus ou autres ; la revendication pour des moyens de réhabilitation de nos logements ou de nos équipements publics participent de ce combat. L'épanouissement des êtres humains est, nous en sommes convaincu.e.s, compatible avec la préservation de notre monde.

Se nourrir plus local, trier ses déchets, acheter responsable, peut être synonyme de préserver sa santé, son pouvoir d'achat et son temps libre. Même si notre modèle social ne prend pas encore suffisamment en compte ces dimensions, nous travaillerons par nos actions à faire avancer les esprits et les pratiques.

La mobilisation des habitant.e.s par une meilleure appréhension des enjeux reste un axe fondamental de notre action. Chacune et chacun participons d'un collectif humain à même de mettre en action les solutions les plus adaptées pour notre ville et notre planète. A nous de gagner les moyens d'une accélération de la révolution sociale et environnementale.

Nos droits sont intimement liés à notre avenir, préserver aujourd'hui un cadre de vie sain et apaisé, respectueux de l'homme et de son environnement, c'est léguer avec assurance un futur harmonieux pour nos enfants.